Répondre aux appels d'offres publics dématérialisés de façon performante grâce à Internet !

25 février 2010 – CCI Manosque

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un objectif …

Développer la compétitivité des entreprises par un meilleur usage des Technologies de l'Information et de la Communication

Cette action s'insère dans un dispositif régional qui vise à développer l'appropriation des TIC par les entreprises

25 février 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une action globale ….

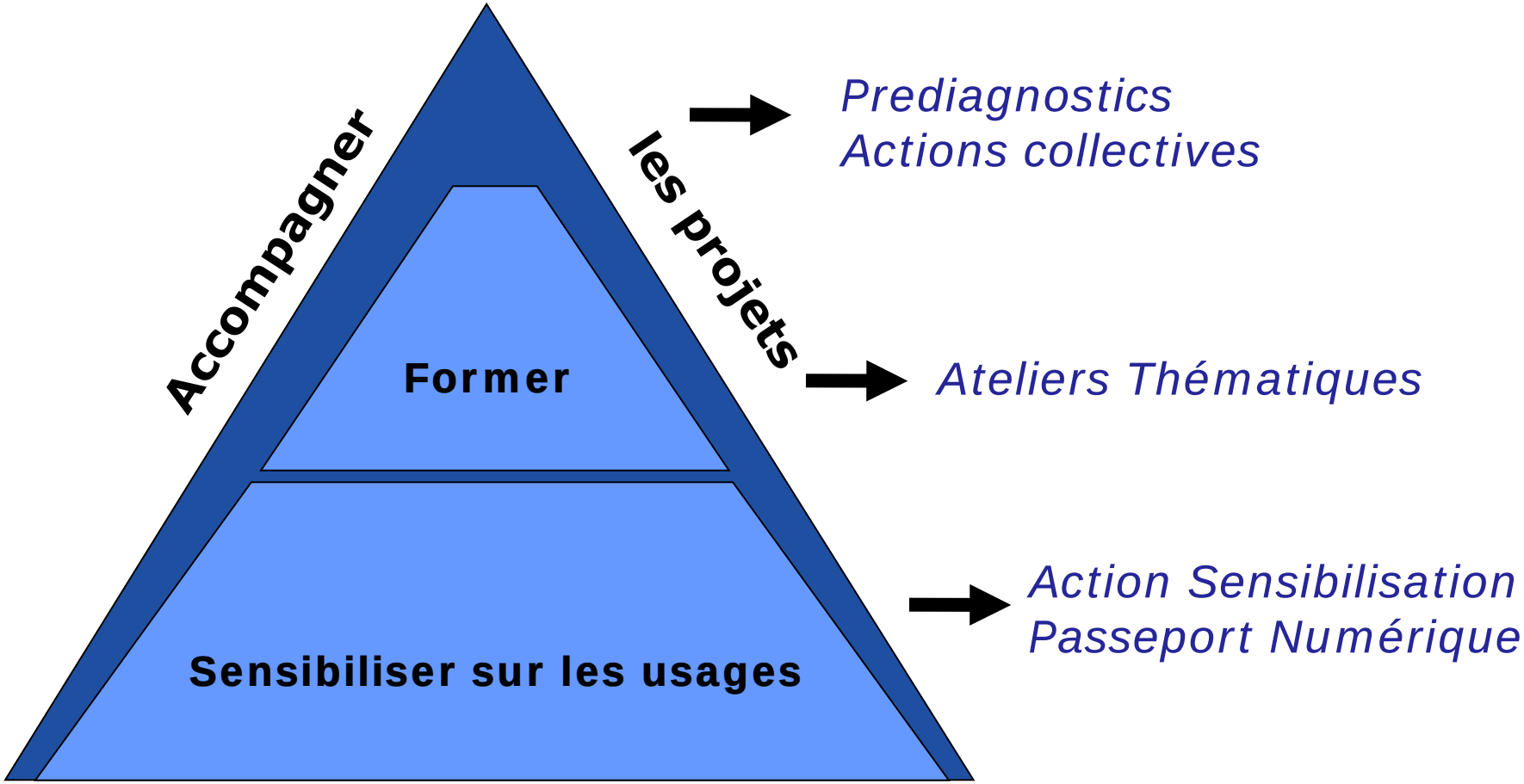

… basée sur une vision des TIC …

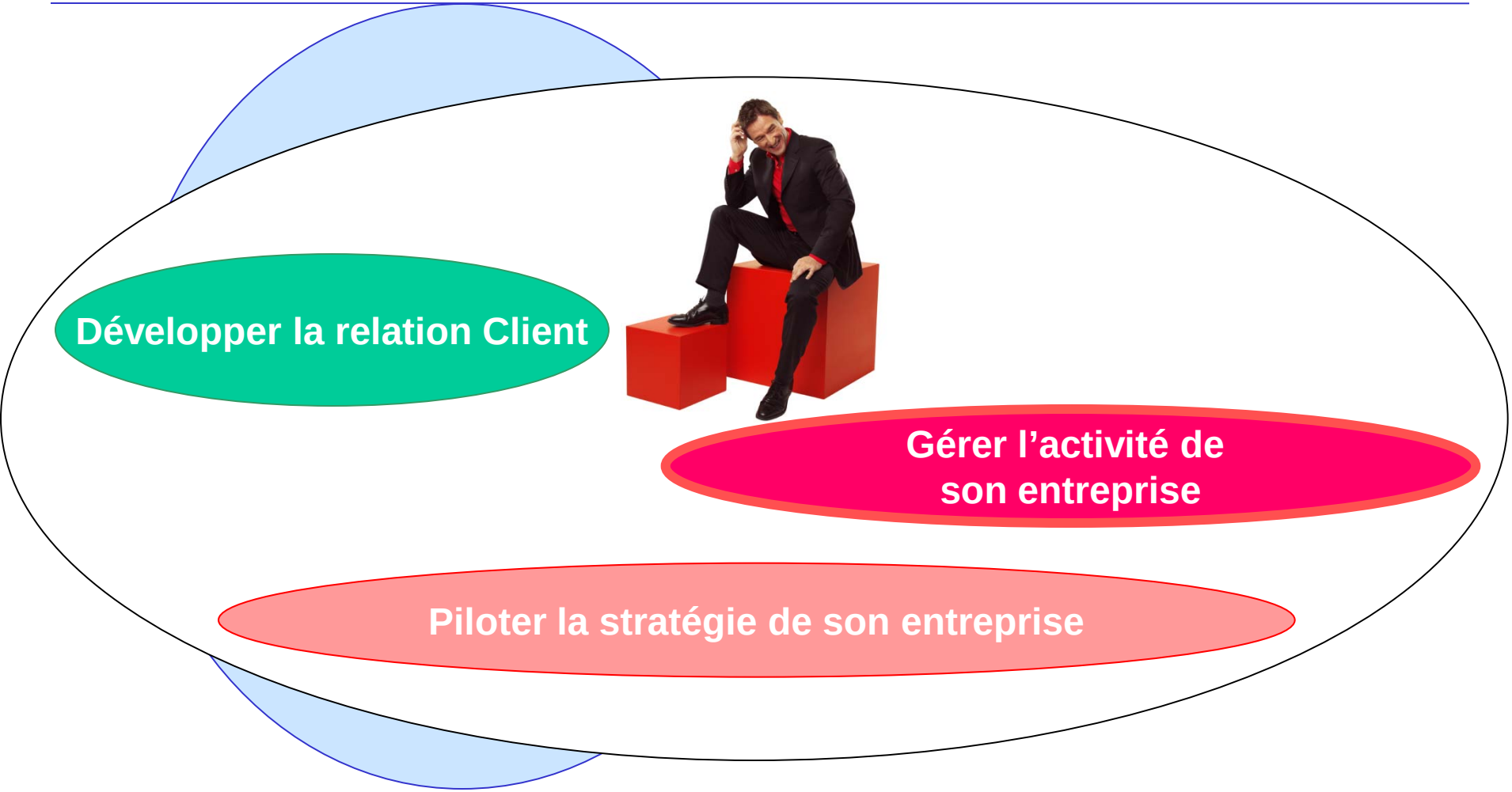

Pourquoi dématérialiser ?!

Autrefois, l’information était liée à son support...

« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge !

. »

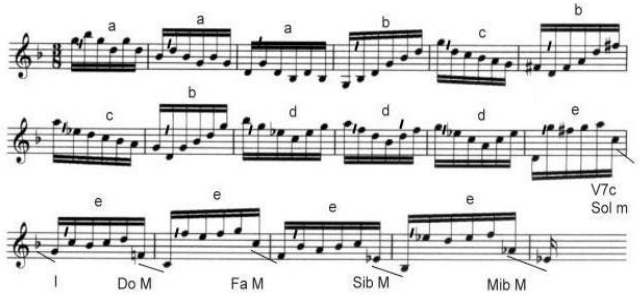

Numérisée, elle devient multi supports...

« Heureux qui,
comme Ulysse, a fait
un beau voyage,
Ou comme cestuy-là
qui conquit la toison,

. »

0011100011
0010110101...

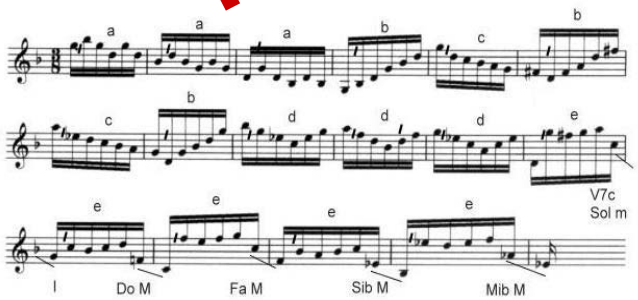

Principe de la dématérialisation

Les limites de la gestion papier :

Deux personnes différentes classent différemment

Une même personne “risque” de classer différemment aujourd’hui et dans 6 mois.

Un document “non-classé” est inaccessible.

Volumineux

Recherche difficile

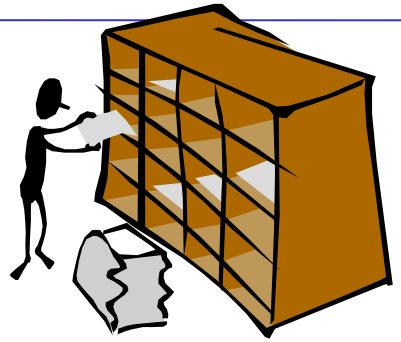

Les avantages du numérique

Plus pratique à :

Échanger,

Classer,

Rechercher,

Conserver.

Information Partagée :

Réseau LAN

Internet ou Intranet

Principe de la dématérialisation

La dématérialisation des documents et des échanges : une réalité incontournable ...

- Télédéclarations
- Factures électroniques
- Contrats en ligne
- Appels d ’offres
- etc .

Dématérialisation et sécurité des échanges

La signature électronique

Définie par la loi du 13 mars 2000, Article 1316-4 du Code Civil :

« La signature nécessaire à la perfection d' un acte juridique identifie celui qui l 'appose. Elle manifeste le consentement des parties aux obligations qui découlent de cet acte. Quand elle est apposée par un officier public, elle confère l 'authenticité à l 'acte »

Cette définition concerne la signature qu 'elle soit manuscrite ou électronique.

Les usages du certificat

1/ Les télé-procédures avec l’Etat

- TéléTVA
- Ducs-Edi
- Téléc@rtegrise
- Système d’Immatriculation de Véhicules
- Réponses électroniques aux marchés publics
- Net Entreprises
- Le compte fiscal
- …

Les usages du certificat

2/ La signature électronique

La signature électronique donne une **valeur juridique** à tout type de document ;

- Factures
- Contrats
- Bons de commande
- Mails
- …

Elle remplace la signature manuscrite dans les échanges électroniques.

Les usages du certificat

3/ La réponse à un appel d’offres

- Signature des documents de la réponse (DC4, DC5, acte d’engagement, …).

- Garantit l’identité du professionnel dans les échanges de documents sur le Net

- Garantit l’intégrité des informations et des documents transmis.

  Plus besoin de paraphe avec le certificat électronique !

La dématérialisation dans les textes

Loi du 13/03/2000 et Décret du 30/03/2001

Art 1316-1 du Code civil : «L'écrit sous forme électronique

L'écrit sous forme électronique est admis en preuve au même titre que l'écrit sur support papier

dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité. »

... que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. »

L’application dans les marchés publics

Les évolutions du code des marchés publics

<u>2 dispositions majeures</u> (Art 56 du CMP et décret du 30/04/2002) : www.legifrance.gouv.fr

- L’acheteur doit mettre l’appel d’offre à disposition par voie électronique (applicable au 01/01/10 pour les achats >90 k€):
Avis d’appel public à concurrence (AAPC)
Dossier de Consultation des entreprises (DCE)

- Obligation de l’acheteur d’accepter les candidatures et offres des entreprises par voie électronique (depuis le 1er janvier 2005)

Obtenir un certificat auprès d'un prestataire :

- Le prestataire de service de certification électronique (PSCE) assume la responsabilité juridique de la fourniture (gratuite ou onéreuse), de certificats.
Liste des PSCE agréés par l'Etat : www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/

- Un certificat peut-être délivré dans un support matériel (clef USB), ou encore fourni sous une forme logicielle. Les supports matériels sont plus surs et ne sont pas plus coûteux à l'usage.

- Le certificat électronique doit être de «**Classe 3+**» afin de garantir une sécurité maximale et une plus grande capacité à répondre aux AO.
Cette classe signifie que vous avez physiquement justifié de votre identité auprès du PSCE et que vous utilisez un certificat sur support matériel.

Rechercher des appels d'offres

Recherches automatisées des appels d’offres sur le net

Processus de recherche d’informations :

1 - Définir l’information à trouver (zone géographique, activité)

2 - Choisir les sources (BOAMP, JOUE …)

3 - Elaborer une requète,

4 - Collecter l’information,

5 - Traiter l’information,

6 - Distribuer l’information aux services spécialisés

Recherches automatisées des appels d’offres sur le net

Externalisation de la recherche des AO :

Avantages :

- Gain de temps,
- Exhaustivité,
- Ciblage personnalisé,
- Pas d’abonnements journaux,
- Approche économique,

Les supports de diffusion d’appels d’offres :

A. Les Groupes privés internationaux :

- Diffusion des consultations dans certains journaux spécialisés,

- Diffusion directement sur son site Internet ou sur des sites Internet liés à un secteur d’activité ou multi secteurs (place de marchés électroniques) :

ex : http://www.fournisseurs.sncf.com

- Diffusion en adressant directement une demande de devis à des fournisseurs référencés

Les supports de diffusion d’appels d’offres :

B. Pour les États ou Collectivités Publiques Français et Européens :

- Diffusion obligatoire au JOUE (Journal Officiel de L'Union Européenne) :
  - à partir de 200K€ pour les marchés de fournitures ou prestations de services
  - à partir de 5M€ pour les marchés de Travaux
- En dessous de ces seuils, chaque pays de l’UE à sa propre législation

Les supports de diffusion d'appels d’offres

C. Au niveau National pour l'État et les Collectivités publiques et territoriales

- Diffusion obligatoire de 0 à 90K€ :
  - Dans un Journal d’Annonce Légale : la Presse Quotidienne Régionale et Spécialisée
  - Sur les Site Internet de collectivités : Marchés à Procédures Adaptées, notamment destinées aux PME en raison de leur procédures de réponses simplifiées.
- Au dessus de 90K€ : Diffusion Obligatoire au BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics)

Les supports de diffusion d'appels d'offres

D. Récapitulatif sur les seuils de passation des Marchés Publics :

Seuils en € HT / Supports de diffusion	Internet	Revue spécialisée	JAL	BOAMP	JOUE
4 k > Achats	Non mais selon le choix de l'acheteur				Non
4 k<Achats <90 k	L'acheteur public choisit librement les modalités de publicité adaptée en fonction du montant et de la nature du besoin				Non
Pour les fournitures et les services					
- 90 k <Marchés de l'Etat<135 k ; - 90 k < Marchés des collectivités territoriales < 210 k.	Non mais Selon le choix de l'acheteur	Oui mais si nécessaire	Oui : au choix		Non
135 k (Etat) ou 210 k (CT) <Achats	Non mais selon le choix de l'acheteur			Obligatoire	
Pour les travaux					
90 k<Travaux<5 270 k	Non mais selon le choix de l'acheteur	Oui mais si nécessaire	Oui : au choix		Non
Travaux>5 270 k	Non mais selon le choix de l'acheteur			Oui	

Exemples de supports de recherches d'appels d'offres sur Internet

A. Le JOUE - http://ted.europa.eu

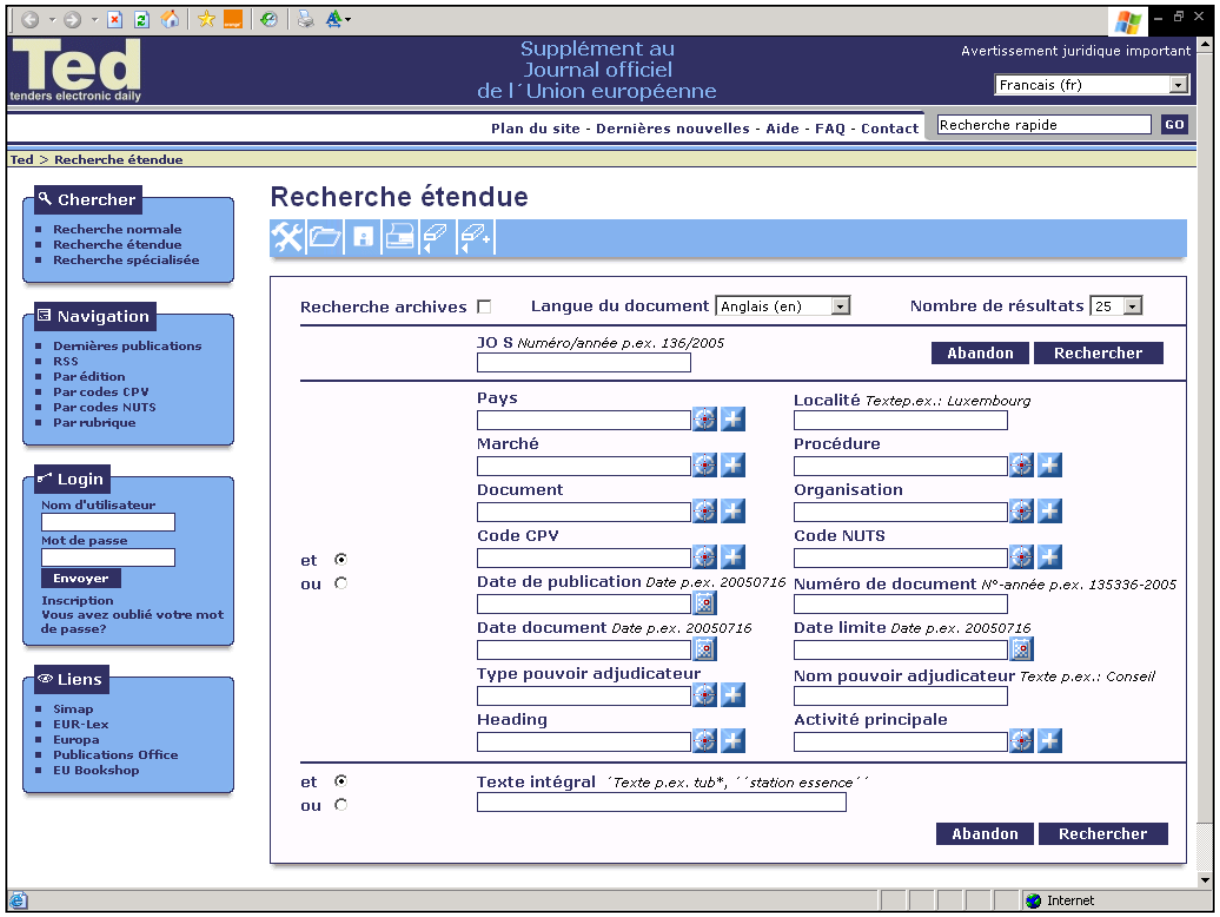

Exemples de recherches d'appels d'offres avec Internet

B. Le BOAMP - http://www.journal-officiel.gouv.fr

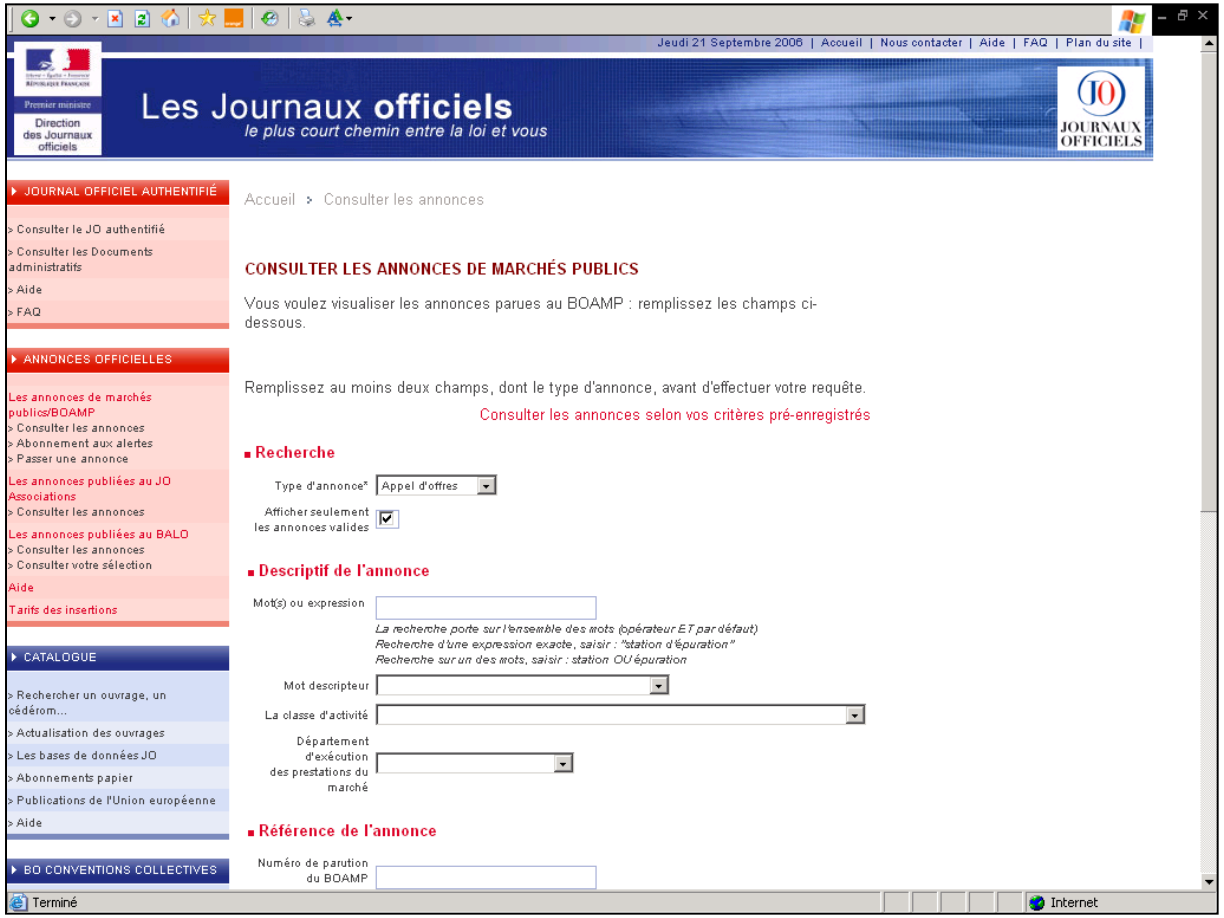

Exemples de recherches d'appels d'offres avec Internet

C. La Presse Quotidienne régionale

Exemples de recherches d’appels d’offres avec Internet

D. Les systèmes de veille automatisée et multisources

www.doubletrade.com

Rôle de la presse quotidienne régionale

Le site national de consultation du syndicat de la Presse Quotidienne Régionale **www.francemarches.com** qui regroupe 61 titres, soit 91 % de la diffusion de la PQR.

Avec un contenu supérieur à toutes les plateformes nationales de publication, car ce site reprend tous les Avis mis en ligne sur les portails des différents quotidiens régionaux.

Il apporte GRATUITEMENT un complément de couverture nationale - tout à fait dans l'esprit de la loi en termes de transparence et de mise en concurrence - élargissant le champ de recherche des entreprises PACA à toutes les régions de France, et permettant à des annonceurs nationaux de répondre aux Appels d'offres régionaux.

Répondre aux appels d'offres par voie dématérialisée

Comment Répondre aux Appels d’Offres

Répondre en ligne : Mode d’emploi

Quelle que soit la procédure du marché public sélectionné, une réponse dématérialisée nécessite pour l’entreprise d’avoir procédé au préalable à la numérisation des documents constitutifs du dossier de réponse tel que :

- les formulaires Cerfa (DC…),
- les déclarations sur l’honneur,
- les attestations sociales, fiscales et légales
- les documents propres à l’entreprise tels que plaquette commerciale,
- CV, références, éléments techniques et financiers, RIB, attestations d’assurance

Quels sont les logiciels nécessaires (hors certificat) ?

- Un navigateur web (Internet Explorer, Firefox, etc.) avec la machine virtuelle Java

  Si la plateforme recommande un navigateur, suivez son conseil.

- Un logiciel vous permettant d'ouvrir les documents téléchargés. Acrobat Reader pour les *.pdf*, Word ou une visionneuse de documents *.doc*, un logiciel de gestion d'archives *.zip*, etc.).

- Un antivirus. Un virus dans un document de votre proposition pourrait l'annuler. Pour faire analyser gratuitement vos documents par plus de 30 antivirus : http://www.virustotal.com/fr/

- Eventuellement, un outil de co-signature (cosign),

  permettant à plusieurs entreprises de signer au préalable le document qui sera transmis par la plateforme.

La consultation de l’AAPC

L’acheteur précise dans l’AAPC :

- L’adresse du serveur sur lequel les soumissionnaires peuvent retirer le DCE et déposer leur réponse électronique.
- L’identifiant de la consultation.

Exemple.

Attribution de points de vente de denrées et boissons pour la saison estivale

Identifiant	Mandelieu_06_20050110_01
Type de marché / Type de prestation	Public / Services / Nb. de lots : 3
Procédure	Marché formalisé - AO ouvert
Département(s) de la prestation	06 Alpes-Maritimes
Date de publication sur le serveur | de cloture	10/01/2005 | 01/03/2005 16:00:00
Retrait du DCE	Téléchargeable sur www.marches-securises.fr
Trans. des réponses par voie électronique	Oui
Statut	En cours de diffusion

| Accéder au dossier | | Télécharger l'AAPC |

Le Retrait du DCE sur la plateforme

L’Inscription

- A la première utilisation du service : il faut **s’inscrire** pour accéder aux DCE et déposer des réponses électroniques.

- Remplir un formulaire électronique : nom, prénom, société, téléphone, e-mail, nom de société, adresse.

Cette inscription vous permettra d'être tenu au courant des éventuels compléments apportés à l'AO.

Le dépôt d'une réponse par l'entreprise

Fait par le candidat

Contrôle **anti virus**

Signature des documents

Créations **enveloppes** électroniques

Chiffrage des enveloppes

Poste entreprise

Transfert des pièces sous protocole https

Serveur

Séquestre des candidatures et des offres jusqu'à l'ouverture des plis

Réalisé par l'application

Exemples d'emails de confirmation,

pour le candidat et l'acheteur

Monsieur David HORASSIUS,

Votre dossier pour le marché cité en objet a bien été cacheté. Il sera donc pris en compte dans la liste des candidatures reçues, sous réserve de détection d'un virus.

Cordialement,
Serveur Modula

[web_site_url_label]

Monsieur Sebastien COCHEGRUE,

nous avons l'honneur de vous informer que le candidat Monsieur David HORASSIUS de l'organisation L'ECHANGEUR a déposé ses plis par voie électronique sur la plateforme MODULA DEMATERIALISATION pour le marché cité en objet.

Cordialement,
Serveur Modula

[web_site_url_label]

Vers une dématérialisation complète...

Réglementation

Vers une dématérialisation complète…

Janvier 2010

Les marchés publics de fournitures ou services informatiques sont dématérialisés à 100 % (seuil 90 K Euros).

Les organisateurs des appels d'offre peuvent imposer la dématérialisation pour les procédures de leurs choix.

Publication obligatoire sur leur portail de dématérialisation de tous les marches supérieurs à 90 K Euros.

Janvier 2012

Les pouvoirs adjudicateurs ne pourront plus refuser les réponses dématérialisées aux mapa (marché à procédure adaptée) de plus de 90.000 euros.

Prochaine réunion Compéti’TIC :

Réussir ses campagnes emailing.

……

Jeudi 22 avril 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Votre contact :

Frédéric PAZOS
CCI des Alpes de Haute-Provence

04 92 30 80 99
f.pazos@digne.cci.fr